



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## **Déclaration des représentant·es FSU au CSA académique du 29 juin 2026**

L'Hexagone a battu jour après jour, la semaine dernière, des records de températures : chaque journée ou presque a été « *la plus chaude jamais enregistrée en France* » depuis le début des mesures, en 1947, selon Météo-France. Chaque jour, le nombre de départements en vigilance rouge n'a cessé d'augmenter : mercredi dernier, 44 millions de personnes étaient concernées par la vigilance rouge. La vie quotidienne a été ralentie comme jamais depuis le covid (chantiers qui s'arrêtent à midi, musées qui ferment plus tôt, coupures d'électricité, suppressions de trains...) : tout montre que la société n'est pas prête ni adaptée aux vagues de fortes chaleurs caniculaires liées au réchauffement climatique, faute d'anticipation de la part des gouvernements successifs. Or, au 29 juin, notre pays connaît déjà sa deuxième période de canicule.

A l'Education nationale, l'administration se défait de ses responsabilités à tous les échelons : le ministère sur les rectorats, les rectorats et DSDEN sur les collectivités territoriales, les directeurs et directrices d'école et les chef·fes d'établissement, ce qui crée des inégalités, des injustices et suscite beaucoup d'incompréhension dans la Profession en l'absence de consignes claires qui mettent de la cohérence entre établissements. Au final, des mesures cosmétiques pour maintenir l'apparence d'un fonctionnement quasi normal face à une situation extrême appelée à se renouveler. Le renvoi au local, sous prétexte d'être au plus près du terrain, sans moyens et alors que le bâti scolaire est dégradé, s'appuie une nouvelle fois sur l'engagement des personnels qui tiennent seuls les écoles, collèges et l'organisation des examens. Le fonctionnement de ces derniers jours s'apparente plus à une forme de garderie qu'à ce qu'est l'école en réalité.

Refuser de prendre des mesures de protection collective, au regard des températures relevées et des risques encourus en matière de santé, comme le fait le ministère, doublement irresponsable : d'une part en mettant en danger les personnels et les élèves, d'autre part en affaiblissant le service public d'Education. Quelques exemples concrets de la situation vécue dans les classes et dans les vies scolaires : températures largement supérieures à 30°C dans les classes, malaises enseignants, CPE, AED et élèves, fenêtres obturées pour atténuer le rayonnement, rares aménagements proposés dans certains établissements dont sont quasiment toujours exclues les vies scolaires, explosion du nombre de fiches SST, aucune consigne particulière pour l'enseignement de l'EPS. Les réponses n'ont pas été à la hauteur. La FSU continue d'exiger un cadre global de décisions en lien avec notamment le niveau de vigilance, pour sortir de la cacophonie ambiante.

A chaque épisode climatique, chaud ou froid, les établissements se retrouvent sous tension. C'est d'abord le résultat du sous-investissement massif dans l'École, notamment dans le bâti scolaire. De ce point de vue, le ministre doit cesser de se retrancher derrière les collectivités : si ces dernières sont responsables, car propriétaires du bâti scolaire, le budget relève de choix du gouvernement (à titre d'exemple, ces deux dernières années, le Fonds vert a été rabaissé de manière drastique) et il a, à ce titre, largement sabré les dotations aux collectivités territoriales. La FSU rappelle que le plan de rénovation thermique du bâti scolaire qu'elle défend depuis de nombreuses années est largement finançable : 4 à 5 milliards d'euros par an, c'est 2% des aides aux grandes entreprises en 2023 !

Enfin, c'est le signe que les ministres successifs ont toujours la même boussole : s'appuyer cyniquement sur l'engagement des personnels, leur attachement au service public et aux élèves, pour faire fonctionner les écoles, collèges et les lycées. En période de Covid, de suppressions de postes, de vague de froid ou de chaleurs, c'est toujours le même refrain : saluer la main sur le cœur, l'investissement sans compter des personnels, qui pallient ainsi les carences et même les défaillances de l'Etat. Ce cynisme, petit à petit, vient affaiblir la confiance dans l'institution et dans la parole publique. Comme il y a 6 ans, quand Jean-Michel Blanquer affirmait sans sourciller « on est prêts », les paroles d'Edouard Geffray, qui affirme qu'il

n'y a pas de désorganisation, alors qu'au quotidien, sur le terrain, c'est le règne de la grande débrouille et que rien n'a été anticipé, viennent agrandir le fossé entre les personnels et l'institution.

### **Salaires**

Le recul généralisé des rémunérations s'amplifie avec la nouvelle crise inflationniste, après des années de gel de la valeur du point d'indice. Alors que le SMIC a augmenté de 2,41% au 1er juin pour suivre l'inflation, le gouvernement se refuse toujours à revaloriser non seulement le point d'indice, mais également le minimum indiciaire FP persistant dans sa politique d'appauvrissement des agent·es de la FP. Les personnels de l'EN ne sont pas épargnés. Dans le contexte d'augmentation brutale et incontrôlée des prix des carburants, provoquée par la guerre au Moyen-Orient, les personnels en services partagés, les TZR, les agent·es contractuel·les, les collègues étant amené·es à se déplacer pour les examens ou le suivi des stages, mais aussi les AESH et les AED, les agent.es de catégorie C, déjà parmi les plus faiblement rémunéré·es, se retrouvent aujourd'hui dans des situations financières particulièrement difficiles, voire intenable. Pour la FSU, il est inacceptable que les personnels de l'EN et de la FP, engagés au service de l'intérêt général, soient contraints de financer eux-mêmes une part croissante du coût de leur activité professionnelle. La FSU revendique des mesures salariales générales et notamment une revalorisation significative de la valeur du point d'indice ; des mesures de revalorisation et la refonte des grilles indiciaires permettant une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du Smic ; le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent.es qui sont en congé maladie ordinaire et l'abrogation du jour de carence ; l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

### **Education nationale**

La FSU soutient les mobilisations en cours dans plusieurs établissements de notre académie, dans les collèges mais aussi dans les lycées et est aux côtés des équipes. Les raisons sont diverses mais le dénominateur commun qui attise la colère des équipes, des parents et des él·es demeure l'insuffisance des moyens pour maintenir un service public et une école inclusive de qualité, les effectifs pléthoriques qui s'annoncent pour la rentrée 2026 sur certains niveaux, en particulier sur le niveau 6ème, les suppressions de postes, la baisse des dotations. La baisse démographique bien réelle ne doit pas servir de prétexte, mais être au contraire l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'étude.

Alors que les épreuves du DNB se déroulent actuellement et que les collègues de lettres, de philosophie, de mathématiques et d'enseignement de spécialités sont en pleine correction des épreuves de bac, nous rappelons qu'il est indispensable d'alléger leur charge de travail : pas de surveillance du baccalauréat, pas de sur-convocations, dispense de cours pour les collègues de collège convoqué·es pour le baccalauréat ! Les annonces du ministre sur les exigences de la maîtrise de la langue pour avoir le bac sont restées sans consignes claires à l'attention des jurys. Personne n'est dupe de la volonté de jeter une fois encore le discrédit sur la valeur du diplôme et sur le travail des professeur·es.

La FSU dénonce avec force les multiples fragmentations de postes de CPE en mi-temps qui s'amplifient particulièrement depuis 3 ans. Toutes ces modifications se déroulent hors de toute instance réglementaire ce qui est inacceptable. Cela a pour conséquence une prise en charge dégradée des élèves et une dénaturation complète des missions et du métier de CPE. En effet cette multiplication de suppressions se déroulent le plus souvent dans des petits collèges sans poste d'adjoint, sans présence de personnel médico-social (au mieux une présence partielle d'infirmière) et très peu de PSY-EN. Le résultat est que les CPE présent·es sont sollicité·es sur des missions qui ne relèvent pas de leur référentiel de compétence et de leur circulaire de mission, c'est inacceptable.

### **AESH**

Le SNES-FSU dénonce avec la plus grande fermeté les politiques menées par le ministère en matière d'école inclusive. Déconnectées des réalités du terrain, elles reposent essentiellement sur une mutualisation croissante des moyens humains et matériels, sans répondre aux besoins des élèves ni garantir des conditions de travail dignes pour les personnels. Cette logique gestionnaire conduit à une dégradation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap et à une aggravation des difficultés rencontrées dans les établissements.

La revendication d'un véritable statut de fonctionnaire de catégorie B constitue une remise en cause directe des politiques conduites depuis plusieurs années contre la fonction publique, notamment depuis la loi de transformation de la fonction publique. Elle s'oppose également aux logiques de précarisation, de fragmentation et de hiérarchisation des métiers de l'Éducation nationale. En affirmant la spécificité et la réalité de leur métier, les AESH mettent en lumière le caractère indispensable de leurs missions et l'absence de reconnaissance dont elles et ils continuent de souffrir. Cette bataille est aussi une question féministe majeure, dans un métier très largement exercé par des femmes.

Dans ce contexte, la perspective d'une fonctionnarisation limitée à 20 % des AESH constitue une première brèche dans le refus gouvernemental de reconnaître pleinement ces personnels. Pour autant, une telle mesure demeure profondément insuffisante et inacceptable. La FSU continue de revendiquer la création d'un véritable corps de fonctionnaires pour l'ensemble des AESH.

Le rejet par les parlementaires de la généralisation des Pôles d'appui à la scolarité (PAS) confirme les critiques formulées par la FSU, qui réaffirme son exigence d'abandon de ce dispositif, synonyme d'une nouvelle mutualisation des moyens et d'un éloignement des réponses apportées aux besoins réels des élèves.

### **Dotation AED**

La suppression de l'équivalent de 14 postes d'AED dans notre académie pour la rentrée 2026 est un nouveau coup dur pour ces personnels qui se sont fortement mobilisés lors de l'appel intersyndical à la grève le 2 juin, pour dénoncer notamment la faiblesse de leur rémunération, leurs conditions de travail qui se dégradent chaque année, du fait notamment des sous effectifs en vie scolaire liés à l'insuffisance des dotations, leur maintien dans la précarité et le manque de perspective, l'absence de droit à la mobilité pour les AED cédés·es. C'est une forme de mépris supplémentaire alors que les missions qui leur sont confiées explosent. Par exemple, de plus en plus de vies scolaires gèrent seules en fin d'année les repas du soir des élèves internes dans les lycées hors de toute présence d'agent·es de la Région.

Les collègues REP + sont particulièrement visés avec la suppression de pas moins de 6 emplois d'AED retirés au titre de l'Éducation prioritaire à 5 collèges (Jean Zay et Jules Verne à Montluçon, La Charme, Baudelaire et Camus à Clermont). 15 établissements perdent *a minima* 0,5 emploi. La FSU pointe régulièrement les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les vies scolaires pour fonctionner correctement au bénéfice des élèves et des établissements. Ces suppressions sont le signe d'une profonde méconnaissance du métier des AED et du rôle fondamental qu'ils jouent dans le maintien d'un bon climat scolaire dans les collèges et lycées. Les AED, précaires et mal rémunérés·es, ne peuvent pas être la variable d'ajustement d'une politique budgétaire qui méprise l'École. La FSU exige *a minima* le maintien des moyens pour la rentrée scolaire 2026. La FSU ne laissera pas la situation se dégrader et envisagera toute forme d'action visant à la reconnaissance du travail des personnels évoluant en vie scolaire.

Enfin, face aux accusations d'inaction suite au meurtre de Lyhanna, 11 ans, assassinée par un homme visé par plusieurs procédures mais qui n'a jamais été entendu par les autorités, la seule réponse apportée par le ministre de la justice, G. Darmanin, a été la recherche d'une faute individuelle, et l'ordre intenable adressé aux procureurs de traiter en un mois les 70 000 plaintes impliquant des enfants victimes. La forte mobilisation répétée de lundi en lundi pour rendre hommage à Lyhanna, pour donner de la voix pour l'ensemble des victimes et dénoncer les choix du gouvernement, a montré la détermination à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux enfants dans un pays qui néglige gravement la prévention et qui refuse à la justice les moyens qui lui sont nécessaires pour fonctionner, dans ces affaires en particulier. Au-delà du cadre judiciaire, le démantèlement de tous les services publics et tous les métiers dédiés à l'enfance ainsi qu'à la santé doit alerter : il ne permet pas de faire la prévention nécessaire, le repérage et donc la mise en oeuvre immédiate de la protection. C'est pourquoi la FSU, dans le cadre de la coalition féministe loi intégrale, appelle à poursuivre la mobilisation pour stopper la stratégie d'annonces et répondre globalement à ces violences qui font système et à obtenir l'adoption d'une loi cadre intégrale contre les violences sexuelles.

La FSU s'inscrit pleinement dans les mobilisations sociales de la rentrée, avec les luttes féministes notamment sur la Loi intégrale, la mobilisation de la fonction publique sur les salaires le 29 septembre, la perspective des débats budgétaires sur le PLF et le PLFSS 2027 sans oublier le statut des AESH.